

Un investissement de près de 153 000 \$ pour améliorer la performance de la toiture



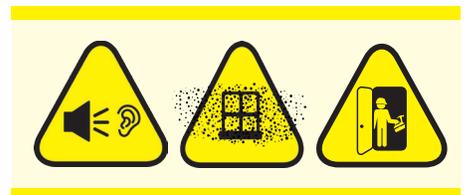
Près de 153 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Jean-Talon, situées au 7255, rue Durocher. Les travaux commenceront à la mi-avril et s'étaleront sur 13 semaines.

La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers, présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes et de poussière à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation sera arrêtée.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **2 avril dernier**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une rencontre d'information aux habitations Jean-Talon. Treize personnes étaient présentes pour entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, accompagné de **Ève Cardinal**, chargée de communications et de **André Binette**, préposé à l'entretien et aux réparations, venus leur expliquer les étapes de réfection de la toiture et les avantages du nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La toiture du 7255, rue Durocher sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les infiltrations d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection du toit.	Une membrane élastomère blanche recouvrira le toit afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau.	Meilleure intégrité et étanchéité du bâtiment

L'ENTREPRENEUR

Toiture Lacharité est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Jean-Talon. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.



LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR *C'est naturel*

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.



RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une antenne satellite sur le toit devront la retirer avant le début des travaux. À la fin des travaux, ils pourront la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Les locataires recevront un avis les informant qu'ils peuvent réinstaller leur antenne lorsque le moment sera venu.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS JEAN-TALON

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Adrian Partenie
- ◆ Directeur de projets :
Guy Couillard



Marc Sédillot



Adrian Partenie



Guy Couillard

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Lena Albertian
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
André Binette
- ◆ Agente de location :
Adeline Francillon
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Lena Albertian



André Binette



Adeline Francillon



Michèle Daniels

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Ève Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.